



Infirmier(ère) et puéricultrice

Sommaire

Les fiches « Actuel Bourgogne » complètent les fiches nationales Actuel CIDJ

► 1 - Infirmier(ère)

- 1.1 - Les instituts de formation en soins infirmiers (IFSI)

► 2 - Puéricultrice

► 1 - Infirmier(ère)

► Formation

L'exercice légal du métier d'infirmier est sanctionné par un diplôme d'Etat. Cette formation est assurée par des **Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)** rattachés aux hôpitaux (voir chapitre 2).

Les études durent 3 ans (6 semestres de 20 semaines chacun) : 2 100 heures de formation théorique et 2 100 heures de stages pratiques.

La formation permet maintenant d'obtenir le grade de licence (formation intégrée dans le système LMD) et de poursuivre des études en master.

► Conditions d'admission

- avoir 17 ans au moins au 31 décembre de l'année des épreuves,
- être reçu au concours d'admission.

Le concours d'admission est accessible aux :

- titulaires du baccalauréat ou équivalent (DAEU, titre AFPA de niveau IV par exemple),
- personnes justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans en tant qu'aide médico psychologique, aide-soignant ou auxiliaire de puériculture,
- personnes justifiant de la réussite de l'examen de niveau (appelé présélection) organisé chaque année par l'ARS (Agence Régionale de Santé ex DRASS).

L'examen de niveau permettant d'apprécier le niveau des personnes non titulaire du baccalauréat désirant s'inscrire aux épreuves d'admission dans les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI). Les candidats résidant en Bourgogne doivent déposer leur dossier à l'ARS de Bourgogne, même s'ils veulent se présenter au concours d'entrée d'un institut situé dans une autre région.

Conditions d'inscription à l'examen de niveau :

- justifier d'une expérience professionnelle de 3 ans dans le secteur hospitalier ou médico-social,
- justifier d'une expérience professionnelle de 5 ans dans tout autre secteur d'activité.

**Centre Régional Information
Jeunesse de Bourgogne**
Maison des Associations
2 rue des Corroyeurs - Boîte LL1
21000 DIJON

Tél. : 03 80 44 18 29
(administratif)
03 80 44 18 35
(documentation)

Fax : 03 80 44 18 45

documentation@ijbourgogne.com

www.ijbourgogne.com





Renseignements :

Agence régionale de santé de Bourgogne - ARS

Immeuble Le Diapason
2 place des Savoirs
21000 **DIJON**
Tél. : 08 20 20 85 20
Site Internet : www.ars.bourgogne.sante.fr

► **Inscriptions aux épreuves de sélection des IFSI**

Les candidats doivent se renseigner à partir de décembre auprès des écoles. (le concours a lieu en général en mars-avril), et doivent déposer dans chacun des IFSI un dossier d'inscription à retirer des janvier.

► **Droits d'inscription**

de 80 € à 180 € (variable selon les instituts).

► **1.1 - Les instituts de formation en soins infirmiers (IFSI)**

Côte d'Or

Institut de formation en soins infirmiers - Beaune - IFSI

Avenue Guigogne de Salins - BP 104
21203 **BEAUNE** Cedex
Tél. : 03 80 24 44 49
e-mail : ist.sec.ifs@ch-beaune.fr
Note : Clôture des inscriptions au concours d'entrée le 5 février 2011. Epreuve écrite le Mercredi 17 Mars 2011. Epreuve orale du 23 mai 2011 au 16 juin 2011. 45 places.

Institut de formation en soins infirmiers - Dijon - IFSI

Centre hospitalier universitaire
12 boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny - BP 77908
21079 **DIJON** Cedex
Tél. : 03 80 29 35 02 (infirmier) / 03 80 29 39 67 (aide-soignant)
Note : Clôture des inscriptions au concours d'entrée le 04 février 2011. Epreuve écrite le 12 mars 2011. Epreuve orale mai-juin 2011. 160 places.

Institut régional de formation sanitaire et sociale - Quétigny - IRFSS

Institut de formation de la croix rouge française
21 boulevard Olivier de Serres
21800 **QUETIGNY**
Tél. : 03 80 77 10 41 - Fax : 03 80 77 10 42
e-mail : ifs.quetigny@croix-rouge.fr
Site Internet : <http://irfss-bourgogne.croix-rouge.fr>
Note : Epreuve écrite 2 avril 2011. 45 places.

Institut de formation en soins infirmiers de Haute Côte d'Or - Ifsi de Haute Côte d'Or

Centre hospitalier
3 bis avenue Pasteur
21140 **SEMUR-EN-AUXOIS**
Tél. : 03 80 89 64 42
e-mail : ifs.semur@libertysurf.fr
Site Internet : www.ifs-hautecotedor.fr
Note : Clôture des inscriptions au concours d'entrée le 5 février 2011. Epreuve écrite le Mercredi 17 Mars 2011. Epreuve orale du 23 mai 2011 au 16 juin 2011. 40 places.

Nièvre

Institut de formation en soins infirmiers René Le Droumaguet- Nevers - IFSI

Centre hospitalier
5 rue Emile Zola
58000 **NEVERS**
Tél. : 03 86 71 84 20
e-mail : ifs@ch-nevers.fr
Note : Clôture des inscriptions au concours d'entrée le 03 mars 2011. Epreuve écrite le 30 mars 2011. Epreuve orale mai-juin 2011. 110 places.

Saône-et-Loire

Institut de formation en soins infirmiers - Chalon-sur-Saône - IFSI

Centre hospitalier
7 quai de l'Hôpital - BP 120
71321 **CHALON-SUR-SAÔNE**
Tél. : 03 85 44 65 72
e-mail : secretariat.ifs@ch-chalon71.fr
Site Internet : www.ch-chalon71.fr
Note : Clôture des inscriptions au concours d'entrée le 16 février 2011. Epreuve écrite le 16 mars 2011. Epreuve orale fin mai 2011. 60 places.

Institut de formation en soins infirmiers - Communauté urbaine Le Creusot / Montceau-les-Mines - IFSI

46 avenue Saint-Sauveur
71206 **LE CREUSOT** Cedex
Tél. : 03 85 77 24 88 ou 03 85 67 60 68 site de Montceau-les-Mines
e-mail : secretariat.ifs@hoteldieu-creusot.fr
Note : Clôture des inscriptions le 16 février 2011. Epreuve écrite le 16 mars 2011. Epreuve orale fin mai 2011. 60 places.

Institut de formation en soins infirmiers - Mâcon - IFSI

Centre hospitalier
Boulevard Louis Escande
71018 **MÂCON** Cedex
Tél. : 03 85 27 51 07
e-mail : ifs@ch-macon.fr
Site Internet : <http://ifsimacon.free.fr>
Note : Clôture des inscriptions au concours d'entrée le 16 février 2011. Epreuve écrite le 16 mars 2011. Epreuve orale fin mai 2011. 70 places.



Institut de formation en soins infirmiers - Paray-le-Monial - IFSI

Centre hospitalier
15 rue Pasteur - BP 147
71604 **PARAY-LE-MONIAL**
Tél. : 03 85 88 43 01
e-mail : nadine.clozel@ch-paray.fr
Note : Clôture des inscriptions au concours d'entrée le 16 février 2011. Epreuve écrite le 16 mars 2011. Epreuve orale fin mai 2011. 50 places.

Yonne

Institut de formation en soins infirmiers - Auxerre - IFSI

Centre hospitalier
2 boulevard de Verdun
89011 **AUXERRE**
Tél. : 03 86 48 47 17
e-mail : ifsi@ch-auxerre.fr
Site Internet : www.ch-auxerre.fr
Note : Clôture des inscriptions au concours d'entrée le 11 février 2011. Epreuve écrite le 16 mars 2011. Epreuve orale du 16 mai 2011 au 27 mai 2011. 100 places.

Institut de formation en soins infirmiers Etienne Villain- Sens - IFSI

Centre hospitalier
5 avenue Pierre de Coubertin
89118 **SENS** Cedex
Tél. : 03 86 86 17 81
e-mail : ifsi@ch-sens.fr
Note : Clôture des inscriptions au concours d'entrée le 11 février 2011. Epreuve écrite le 16 mars 2011. Epreuve orale du 16 mai 2011 au 27 mai 2011. 55 places.

2 - Puéricultrice

La puéricultrice est une infirmière ou une sage-femme diplômée qui a suivi une année de formation spécifique dans une école de puériculture. Elle contribue à promouvoir, à maintenir, à restaurer la santé de l'enfant dans sa famille et dans les différentes structures d'accueil. Elle exerce dans les services de PMI (Protection Maternelle et Infantile), les crèches, les services d'enfants et de maternité des hôpitaux, les écoles des professions paramédicales et les collèges techniques. Elle assure des fonctions d'éducation, de prévention, de soins, d'encadrement, de formation au sein d'équipes pluri-disciplinaires médico-sociales et éducatives. Elle doit être capable de suivre des directives et de prendre des responsabilités.

Formation

L'exercice de cette profession est soumis à la possession du **Diplôme d'État de Puéricultrice**. La formation dure **12 mois à temps plein**.

Conditions d'admission

Pour préparer le Diplôme d'État de Puéricultrice, il faut être titulaire d'un **Diplôme d'État d'Infirmière ou de Sage-Femme** (90% des puéricultrices sont des infirmières). Aucune limite d'âge n'est exigée. Il faut également réussir le concours d'entrée (écrit + oral).
L'école de Dijon est agréée pour 22 étudiants. Le concours a lieu en septembre (inscriptions jusqu'à fin août).

Renseignements et inscription

Ecole d'infirmières puéricultrices de Dijon

Centre hospitalier universitaire
2 rue Jules-Violle - BP 87 909
21079 **DIJON** Cedex
Tél. : 03 80 29 33 69 - Fax : 03 80 29 53 69
e-mail : ecole.reg.ipde@chu-dijon.fr
Site Internet : www.chu-dijon.fr
Modalités de formation : formation initiale, formation professionnelle continue
Durée : 1 an
Coût :
- formation initiale : 4 770 €
- formation continue : 6 100 €

Bon à savoir

Bourses d'études

Pour les études d'infirmier, des bourses d'études peuvent être obtenues, s'adresser au **Conseil régional de Bourgogne**.

La demande de bourse doit être effectuée entre le 18 août et le 26 septembre 2011.

Les demandes devront être faites directement en ligne sur le site Internet du Conseil régional de Bourgogne : www.cr-bourgogne.fr

Pour toutes demandes d'information : bourses.sanitaires_sociales@cr-bourgogne.fr

Contrat « réciproquanté »

La Région Bourgogne est parmi les plus déficitaires en personnels soignants. Pour réagir à cette situation difficile, le conseil régional de Bourgogne a mis en place une **allocation territoriale d'études : le contrat « réciproquanté »** pour les étudiants sages femmes, infirmiers et masseurs-kinésithérapeutes en échange de leur engagement à exercer leur profession en Bourgogne pendant une durée déterminée.

Un montant fixe est versé mensuellement (de 465 € à 600 € net) durant toute la durée de la formation.



L'allocation d'études concerne les étudiants **à partir de la deuxième année de leur cursus de formation.**

Pour plus de renseignements, consulter le site Internet du conseil régional de Bourgogne : **www.cr-bourgogne.fr**

► Pour en savoir plus

Sites Internet :

- www.metiers.santesolidarites.gouv.fr
Le portail des métiers de la santé et du social.

- www.touslesifsi.info
Répertoire l'ensemble des instituts de formations en soins infirmiers en France ainsi que les dates des concours.

Fiche nationale Actuel CIDJ :

- n°2.741 : « *Infirmier(ère) et puéricultrice* »

Fiche métier de la MIP de Louhans :

- « *Infirmier* » - décembre 2009.

Les fiches métiers de la MIP de Louhans sont consultables au CRIJ Bourgogne et sur le site Internet de la MIP de Louhans : **www.mip-louhans.asso.fr**

Guide Studyrama :

- « *Le guide des métiers de la santé* » - avril 2011.

